

– Ordre du jour communiqué le 10/05/2022 :

1. La création d'un club skateboard : intervention de Madame BLAISE, invitée à cette occasion. Discussions sur le lieu, les modalités horaires...
2. Le club journalisme : où en sommes-nous ? quels horaires et fonctionnement retenus ? Comment prévoir son rendement pour les semaines à venir et l'année qui suivra ?
3. Projet dernièrement proposé par Amine BENDJELIDA (4MENCHU), intervention de Madame TATARD / présentation de la fiche projet donnée à compléter.
4. Madame LUCAS, professeure volontaire au CVC : intervention sur l'éducation affective et sexuelle au collège, qu'en pense nos délégué.e.s ?
5. L'année se termine bientôt, échanges sur la suite du CVC pour les prochaines semaines.
6. Conclusion.

– Compte-rendu de la séance :

Le CVC s'est réuni pour la cinquième fois, le 18 mai 2022. Pour cette séance, Madame BEN AYED, représentante des parents d'élèves, ne s'est pas présentée.

À souligner également, la présence de Madame BLAISE, professeure d'EPS, et de Madame TATARD, professeure d'anglais, invitées à siéger pour discuter des différents projets les concernant.

→ Premier temps.

La création du club skateboard : nous sommes parvenu.e.s à discuter de ce projet énoncé lors des toutes premières séances du CVC mais qui a subi jusqu'ici différents contre-temps. En effet, cette fois-ci, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame BLAISE qui a immédiatement abordé les horaires auxquelles auraient lieu ces séances.

Le mercredi après-midi a été cité, puis, s'est heurté aux indisponibilités professionnelles de la professeure, qui a ensuite émis l'idée du temps de la demi-pension, spécifiquement en deuxième partie. Les questions relatives aux financements des équipements, l'idée de diviser les participant.e.s en deux semestres, sont des points qui seront à préciser et mentionner sur **la fiche projet que Madame BLAISE devra remplir** pour soumettre une idée plus complète du projet au CVC, puis à la Direction.

→ Deuxième temps.

Le second temps devait être destiné au club journalisme. Les absences de Monsieur BENETEAU et de Monsieur COCHARD ne nous ont pas permis d'avoir leurs retours en tant qu'encadrants. Cependant, Monsieur BONJEAN, conseiller principal d'éducation, a évoqué les difficultés rencontrées par le club. En effet, les emplois du temps des élèves volontaires ne leur permettent pas de se retrouver à des heures fixes, étant donné que ces dernier.ère.s appartiennent à des classes

différentes. Ainsi, Monsieur BONJEAN fera remonter auprès de la Direction le fait que le club journalisme ne pourra être réellement lancé que lorsque les emplois du temps auront été conçus de façon à laisser une possibilité pour toutes les élèves de participer : ainsi, le créneau S4 saurait pouvoir devenir un créneau privilégié l'an prochain pour que les aides aux devoirs, clubs et autres accompagnements éducatifs puissent avoir lieu et ne soient pas réservés à une poignée d'élèves. Ainsi, nous donnons probablement rendez-vous en septembre au club journalisme qui, dans tous les cas, saura s'inscrire dans les projets portés par l'établissement et son CVC.

→ Troisième temps.

Présentation de la version finale du projet qui porte à créer un club débat au sein du collège / intervention de Madame TATARD, professeure d'Anglais, invitée pour ce CVC : lecture de la fiche projet et échanges sur les questions des délégués CVC.

Le club débat devrait pouvoir se réunir en S4, afin que tous les élèves puissent participer. Les sujets abordés seraient décidés en début d'année, et le groupe se constituerait d'une base fixe, d'une dizaine d'élèves, puis, des élèves volontaires pour débattre ou assister ponctuellement aux débats. Les thématiques pourront être larges et chaque élève aura l'occasion de se familiariser avec les codes du débat : pas de gagnant.e, chacun.e devra être respecté.e dans ses mots et ses pensées, etc. Les élèves pourront également travailler leur aisance orale, l'argumentation, et ouvrir leur esprit à des pensées différentes en respectant le débat démocratique.

Élément ressource proposé par Madame TATARD pour illustrer son projet, à retrouver ci-joint sous forme d'hyperlien : <https://www.youtube.com/watch?v=RjADizbO9qs>.

→ Le projet a été soumis au vote des délégué.e.s titulaires du Conseil de Vie Collégienne :

POUR : 5.

CONTRE : 0.

BLANC : 0.

La proposition a été acceptée par le CVC et sera transmise.

Monsieur BONJEAN abordera également les contraintes horaires avec la Direction, dans la même lignée que celles citées pour le club journalisme, afin qu'une place soit réservée à ce club afin que toutes les élèves aient l'occasion de participer.

→ Quatrième temps.

Lors de cette quatrième partie, Madame LUCAS a présenté la notion d'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que l'éducation à la vie affective et sexuelle. En effet, dans l'objectif d'obtenir une labellisation du collège dans ces domaines, le CVC se doit de pouvoir s'intégrer pleinement dans la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, au collège. Madame FRAÏOLI partagera le statut de référente égalité filles-garçons/EVAS avec Madame LUCAS.

Cela pourra passer par des actions ponctuelles récurrentes qui pourraient être placées le 08 Mars, journée des droits des femmes, ainsi que le 25 Novembre. Le CVC devra s'inscrire dans ces actions et ses nouveaux.elles élu.e.s devront s'investir dans certaines réflexions : ils devront, par exemple, repenser des espaces (vestiaires, toilettes, cour de récréation, utilisation du terrain de foot, etc.), ou encore penser aux comportements des un.e.s et des autres, pour aider à repérer ce qui peut poser problème au sein du collège Pablo Picasso. Ces moments nous permettront de trouver des leviers afin de répondre aux résultats que nous obtiendrons via les enquêtes menées par les élèves du CVC quant à l'égalité filles-garçons et l'éducation à la vie affective et sexuelle.

→ Cinquième temps.

L'année prochaine a été évoquée. Les délégué.e.s titulaires ont été questionné sur leurs volontés de reconduire leur mandat au sein du CVC : beaucoup hésitent à cause du flou qui règne autour de leurs emplois du temps de l'année prochaine.

Il s'agissait de l'avant-dernière séance de l'année. La dernière nous permettra d'établir un bilan du CVC et des mois passés : nous aurons l'occasion de faire le point sur les projets en cours afin de les lancer au mieux à partir de septembre prochain, puis, de discuter autour du CVC 2022/2023.

→ Sixième temps.

Les éléments suivant ont été donnés aux élèves pour conclure la séance :

- Les élèves du CVC devront se renseigner auprès de leurs camarades afin d'avoir un nombre indicatif d'élèves volontaires pour participer **au club skateboard**, énoncé au début de ce CVC.
- La date de la prochaine séance CVC a été communiquée : la sixième séance est prévue pour le **Jeudi 16 Juin, en salle A01, à 11h20**.
- Les carnets distribués aux élèves pour prendre des notes lors de la réunion ont été ramassés pour éviter les pertes et les oublis lors des prochaines séances.
- La séance a été levée à 11h06.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à cette cinquième session du CVC, et surtout les élèves pour leur engagement, leur implication et leurs idées.

M. BONJEAN
CPE

